



EPINAL, le 23 juillet 2020

**DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES** 

**DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENCE** Service Assemblée

## ATTESTATION D'AFFICHAGE

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence -, atteste que le Recueil des Actes Administratifs du mois de juin 2020 est désormais consultable au Conseil départemental des Vosges - Direction de l'Assemblée et de la Présidence - Service Assemblée - 8 de la rue de la Préfecture - 88000 EPINAL, 1er étage (couloir de droite à côté de la salle des délibérations).

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation, L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence

Emilie COLNÉ

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».

8, rue de la Préfecture 88088 Epinal Cedex 9 **Tél.:** 03 29 29 88 88 **Fax:** 03 29 29 89 16

www.vosges.fr

8